

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 mai 2018

Rapport n° 18-03-01

COMPTE DE GESTION 2017

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif, ainsi que les opérations non budgétaires demandées par la collectivité.

Il comporte :

- La situation patrimoniale de la collectivité qui présente le bilan (actif et passif) de la collectivité de manière synthétique et de manière détaillée.

- L'exécution budgétaire de l'exercice 2017 qui présente une balance générale des comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires, non budgétaires et comptes de tiers).

Le compte de gestion est soumis au vote du conseil municipal qui peut ainsi constater la stricte concordance du compte administratif et du compte de gestion. Ce vote doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré.

Les résultats comptables de l'exercice 2017 sont en concordance avec ceux du compte administratif pour le budget principal de la ville.

Pour mémoire, le compte administratif du budget principal de la ville s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	14 778 094,48 €
Dépenses d'ordre	<u>1 831 250,91 €</u>
Dépenses totales	16 609 345,40 €
Recettes réelles	18 637 681,98 €
Affectation résultat N-1	<u>2 183 627,31 €</u>
Recettes totales	20 821 309,29 €

Le résultat de fonctionnement s'élève à 2 028 336,58 € avant prise en compte de l'excédent 2016 (2 183 627,31 €).

Le résultat de clôture brut de fonctionnement est par conséquent de 4 211 963,89 € (A).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	9 943 469,51 €
Dépenses d'ordre (dont 001)	<u>715 260,88 €</u>
Dépenses totales	10 658 730,39 €

Recettes réelles	5 443 350,02 €
Recettes d'ordre	1 831 250,92 €
Affectation résultat N-1	<u>575 355,47 €</u>
Recettes totales	7 849 956,41 €

Le résultat d'investissement s'élève à – 2 808 773,98 €.

Après imputation du solde négatif de la section d'investissement 2016, lequel s'élevait à 715 260,88, il est constaté un résultat de clôture brut d'investissement négatif de – **2 808 773,98 € (B)**.

Il est donc constaté :

- un résultat brut de clôture s'élevant à **1 403 189,91 € (A + B)**.
- un résultat net de clôture après intégration du solde négatif des restes à réaliser (- 270 665,01 €) s'élevant à 1 132 524,90 €.

Il vous est proposé de bien vouloir constater que les résultats comptables de l'exercice 2017 du budget principal de la ville sont en concordance avec ceux du compte administratif correspondant.

La Commission Finances, réunie le 14 mai 2018, a émis un avis favorable.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 mai 2018

Délibération n° 18-03-01

COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Vu le compte administratif du budget principal de la ville 2017,

Vu le compte de gestion du budget principal de la ville établi par le receveur municipal de Franconville/Le Parisis, attestant les résultats comptables de l'exercice 2017 et reprenant les éventuels excédents reportés des sections d'investissement et d'exploitation 2016,

Vu l'exécution du budget 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 14 mai 2018,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : de constater que les résultats comptables de l'exercice 2017 du budget principal de la ville présentés par le Trésorier principal sont en concordance avec ceux du compte administratif 2017.

Article 2 : d'approuver, en conséquence, le compte de gestion 2017 du budget principal de la ville.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en
Préfecture du Val d'Oise le
qu'elle a été notifiée aux intéressés le
et publiée le

Le Maire

Le Maire

Sandra BILLET

Sandra BILLET

10700 - SAINT-LEU-LA-FORET

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 374 667,47	20 506 794,31	35 881 461,78
Titres de recettes émis (b)	7 849 956,41	18 964 612,99	26 814 569,40
Réductions de titres (c)	0,00	326 931,01	326 931,01
Recettes nettes (d = b - c)	7 849 956,41	18 637 681,98	26 487 638,39
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 374 667,47	20 506 794,31	35 881 461,78
Mandats émis (f)	9 943 469,53	17 458 240,10	27 401 709,63
Annulations de mandats (g)	0,02	848 894,70	848 894,72
Dépenses nettes (h = f - g)	9 943 469,51	16 609 345,40	26 552 814,91
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 028 336,58	
(h - d) Déficit	2 093 513,10		65 176,52

10700 - SAINT-LEU-LA-FORET

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-630 690,96	0,00	-2 093 513,10	-84 569,92	-2 808 773,98
Fonctionnement	2 591 020,20	575 355,47	2 028 336,58	167 962,58	4 211 963,89
TOTAL I	1 960 329,24	575 355,47	-65 176,52	83 392,66	1 403 189,91
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST - LEU					
Investissement	-84 569,92	0,00	0,00	84 569,92	0,00
Fonctionnement	167 962,58	0,00	0,00	-167 962,58	0,00
Sous-Total	83 392,66	0,00	0,00	-83 392,66	0,00
TOTAL III	83 392,66	0,00	0,00	-83 392,66	0,00
TOTAL I + II + III	2 043 721,90	575 355,47	-65 176,52	0,00	1 403 189,91

INTEGRATION BC 10701 SUITE DISSOLUTION